

Bonjour,

Le container devrait être chargé le **24 mars 2012** chez nous, **Laurence, Raphaël et alain DUBREIL**, à Montrelais (44), au même endroit que la dernière fois.

Un étiquetage spécial va être mis en place, avec notamment des **couleurs** et des **consignes** précises pour faciliter le dédouanement et le déchargement, en voici le détail.

1 Consignes

1-1- Consignes sur le matériel envoyé en Haïti

- **Nous souhaitons envoyer des objets en bon état**, des objets que nous donnerions à un ami, un frère ou une sœur parce qu'il peut encore faire de l'usage.
- **Ne pas mettre de feutres**, car ils sèchent très vite et sont inutilisables en quelques heures.
- Tous les articles doivent pouvoir fonctionner **sans pile**, car elles sont rares et chères.
- **Ne pas mettre de suppositoires**, car ils fondent au soleil.
- **Ne pas mettre de peluches**, car les acariens ne sont pas les bienvenus.
- **Prendre des dates limites (DLC ou DLUO) les plus éloignées possibles.**
- **Les ordinateurs doivent être en 110 V.** La plupart sont bitension (110V et 220V), pour ceux qui ne le sont pas il faut changer l'alimentation de l'ordinateur avant le chargement.

1-2 Consignes sur le conditionnement du matériel

Obligatoires

- **Identifiez chacun de vos colis par un numéro unique et par la couleur** de la structure de destination (*voir le tableau ci-dessous*). Pour votre information, la numérotation des colis est nécessaire au dédouanement, et la couleur facilite le regroupement des matériels au déchargement du container en Haïti.
- Si c'est possible, pour identifier le colis, **utilisez des étiquettes de la couleur de la structure et écrivez le numéro dessus**. Sinon, faites en sorte que le numéro soit bien lisible et que la couleur soit facilement repérable.
- Ne prenez **pas de numéros au hasard** ; ils vous seront attribués au fur et à mesure ; n'hésitez pas à prendre contact dès que vous savez que vous aurez de la marchandise à étiqueter. Le numéro du colis doit être unique pour la douane.
- Nous disposons de 17 jours pour sortir le container, et après cette échéance, nous payons 90\$US, chaque jour, de taxe. Pour gagner un ou deux jours, voilà ce qu'il conviendrait de faire: **LISTER LES COLIS AVEC UN CODE** que vous écrivez dessus en gros:
« E » pour l'équipement médical, « H » pour les produits d'hygiène, « I » pour l'informatique, « J » pour les jouets, « L » pour la literie, « M » pour mobilier, « N » pour nourriture, « S » pour le matériel scolaire, « V » pour les vêtements. Note de Joël GOUY.
- **Aucune mention du destinataire ne doit figurer sur les colis**, nous ne devons pas pouvoir y lire le nom de la structure en clair par exemple.
- Pour faciliter le remplissage du container, choisissez de **mettre les articles en carton**, plutôt qu'en vrac dans un sac. P.ex : Ne mettez pas les vêtements dans un sac.
- **Ne chargez pas trop vos cartons en poids** ; ils doivent pouvoir être facilement manipulés.
- **Prenez des cartons qui se tiennent bien**, éviter les cartons abimés, car ils s'affaissent sous le poids du chargement et rend difficile la tenue dans le container.

AGIR POUR L'ENFANT - Association loi de 1901

Siège social et adresse de correspondance : Maison des Associations - 2 rue du Clos Neuf - 37300 JOUE-LES-TOURS
02 47 53 86 02 - Email : contact@agirpourenfant.asso.fr - Site Internet : www.agirpourenfant.asso.fr

AYITI EDUCATION – Association loi de 1901
Email : alain.mennetrier@wanadoo.fr

- **N'hésitez pas à prendre des petits cartons**, car ils se mettent facilement dans des endroits insolites comme des tiroirs de bureau, à l'intérieur d'armoires, sur des étagères, entre les pieds d'un meuble, entre les pieds de petites chaises d'école, ce qui permet de remplir à 200% le container.
- Même si cela peut paraître très logique, **remplissez les cartons à 100%, pour éviter de transporter du vide**. Chassez le vide, sans toutefois déformer vos cartons, ce qui rendrait difficile la tenue des colis dans le container.
- **Tous articles médicaux, tous médicaments** doivent être dénommés « **Produits d'hygiènes** ». Nous ne devons pas faire apparaître autre chose que « Produits d'hygiènes », que ce soit sur les colis, ou dans le fichier pour les Douanes.

Si vous le pouvez,

- **Faites des colis de même famille d'articles**. P.ex : Un carton de vêtements, un autre de nourriture...
- **Protéger les articles sensibles contre l'humidité**, car un container n'est pas obligatoirement imperméable, tout dépend de sa vétusté. *Ha ! si nous pouvions avoir le même que celui de 2010, nous serions les plus heureux, n'est-ce pas Emmanuelle ☺*
- **Ne pas scotcher directement sur les objets**, car au déballage, ils doivent nettoyer les traces et c'est très difficile. Il suffit de glisser un papier contre l'objet avant de le scotcher. *Note de Joël GOUY.*
- **Ecrivez sur le colis le résumé de ce qu'il contient**, pour qu'en Haïti, arrivée dans la structure, ils puissent plus facilement prioriser les cartons qu'ils souhaitent défaire en premier. P.Ex : Vêtements 2-5 ans, lait en poudre,...

Enregistrement des colis

- Nous aurons à fournir à la douane, la liste détaillée et valorisée de tout ce que contiendra le container. Pour cela, nous devons enregistrer chaque n° de colis qui sera chargé dans le container. **Pour préparer l'enregistrement, je vous demanderai de créer un fichier texte. Je vous expliquerai la procédure à suivre, lorsque je vous attribuerai des séries de numéros.**

2 Liste de matériel

2-1 Matériel pouvant intéresser toutes les structures :

Les enfants ont besoin :

- De jeux d'éveil, de jouets, de livres de bibliothèque en français, de livres pour enfants, de bandes dessinées, de crayons, de peinture, de coloriages,
- De couches et de produits d'hygiène,
- De médicaments,
- De nourriture,
- De produits d'entretien, de balais, de serpillières...
- D'ordinateurs.

2-2 Liste des structures et description détaillée des besoins

Nom de la structure	Description	Couleur étiquette ¹	Plage de numéros ¹
<u>Crèche Hibiscus</u>	La maison est grande et a besoin d'aménagement, ce qui devrait apporter une certaine qualité de vie aux enfants.	ORANGE	00 001 à 09 999

AGIR POUR L'ENFANT - Association loi de 1901

Siège social et adresse de correspondance : Maison des Associations - 2 rue du Clos Neuf - 37300 JOUE-LES-TOURS
02 47 53 86 02 - Email : contact@agirpourenfant.asso.fr - Site Internet : www.agirpourenfant.asso.fr

AYITI EDUCATION – Association loi de 1901
Email : alain.mennetrier@wanadoo.fr



	<p>Ils ont besoin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De tables, de chaises, de draps, de lits, de matelas (120X60 et 190X90), car les enfants dorment encore souvent par terre sur des couvertures, - D'un réfrigérateur (en 110V), d'un réchaud à gaz ou d'une cuisinière à gaz, d'un four à pain, - De tableau, d'ordinateurs et de peinture. - Et bien sûr, nourriture et médicament <p>Nous décidons de leur financer une génératrice car le voltage n'étant pas la même entre Haïti et la France il vaut mieux qu'ils achètent le matériel sur place pour pouvoir l'entretenir et avoir des pièces détachées ensuite.</p>		
<u>Foyer de Sion</u>	<p>Orphelinat bénéficiant d'un nouveau bâtiment neuf et moderne, ils ont besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De livres de bibliothèque enfant en français, de jeux d'éveil, de crayons de couleur et de coloriages, - Nourriture et médicament. 	BLANC	10 000 à 19 999
<u>Coins des Cieux</u>	<p>Nouvel Orphelinat. Il y a dans cette crèche, 2 enfants adoptés en individuel, dont Agir suit la procédure à la demande du SAI.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ils ont besoin de jeux et jouets, de couches, de vêtements, de produits d'hygiène - Et bien sûr, nourriture et médicament. 	VERT	20 000 à 29 999
<u>Nid des Enfants de Marie</u>	<p>Orphelinat bénéficiant d'un bâtiment en cours de construction. Aux dernières nouvelles il y aurait une école pour 90 enfants, donc éventuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel scolaire - Et bien sûr, nourriture et médicament 	JAUNE	30 000 à 39 999
<u>École Bon Berger</u>	<p>Pour l'école Bon Berger située dans un bidonville de Port au Prince et dont les dirigeants font un travail remarquable auprès des enfants, il manque</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des tables, des chaises et/ ou des bancs, des craies, de fournitures scolaires. 	BLEU	40 000 à 49 999
AYITI EDUCATION	<p>Le Centre Pédagogique Ayiti Education, à Pétionville, regroupe sur un même lieu l'Ecole Normale Ayiti Education (3 promos - 80 étudiants) et l'Ecole d'Application Jules Verne (9 classes - 245 élèves). Une deuxième vacation fonctionne provisoirement l'après-midi depuis le séisme (5 classes -115 élèves).</p> <p>Les locaux, récents, sont en bon état. Il reste à construire un bloc sanitaire et un lieu de restauration pour les étudiants.</p>	ROUGE	50 000 à 59 999

AGIR POUR L'ENFANT - Association loi de 1901

Siège social et adresse de correspondance : Maison des Associations - 2 rue du Clos Neuf - 37300 JOUE-LES-TOURS
02 47 53 86 02 - Email : contact@agirpourenfant.asso.fr - Site Internet : www.agirpourenfant.asso.fr

AYITI EDUCATION – Association loi de 1901

Email : alain.mennetrier@wanadoo.fr

	<p><u>Les besoins:</u> des armoires (fermant à clef si possible), des meubles bas à portes coulissantes, des rayonnages solides pour les réserves, quelques bureaux d'élèves (avec casier uniquement). Des livres documentaires (récents) pour les enfants, des albums et des romans pour les 8 à 12 ans (pas de livres adultes). Des cahiers à lignes doubles (écriture CP) et à lignage «sèyès». Et toutes fournitures scolaires en général. Des jeux genre légo ou emboîtements. Des baigneurs en plastique (pas de corps en tissu). Dînettes. Tricycles robustes ou trottinettes à 3 roues (pas de vélos).</p>		
CIM	<p>Ecole regroupant des jeunes filles, du primaire au Bac, située en plein centre de Port au Prince. Encore dans des locaux provisoires en bois.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'aide particulière, Sr Philomène a besoin surtout d'argent pour sa cantine si toutefois elle arrive à la faire fonctionner à nouveau. 	VIOLET	60 0001 à 69 9999

Comment nous contacter :

Merci de consulter à ce titre le site internet www.agirpoulenfant.asso.fr et de contacter Alain Dubreil au 06 72 10 63 91 ou alain.dubreil@atelog21.fr en mettant **dans l'objet du mail « container »** (ce qui permettra un tri des mails par « objet » plus facile).

Alain et Laurence DUBREIL

Adr. Le Mortier 44370 MONTRELAIS

dom. 02 40 09 72 46

port. Alain : 06 72 10 63 91

port. Laurence: 06 75 32 98 12

Nous sommes situés à mi-chemin entre Nantes et Angers.

Quelques photos du container de novembre 2010:

Du chargement à Montrelais,



au déchargement à Pétionville, dans le Centre Pédagogique Ayiti Education



AGIR POUR L'ENFANT - Association loi de 1901

Siège social et adresse de correspondance : Maison des Associations - 2 rue du Clos Neuf - 37300 JOUE-LES-TOURS
02 47 53 86 02 - Email : contact@agirpoulenfant.asso.fr - Site Internet : www.agirpoulenfant.asso.fr

AYITI EDUCATION – Association loi de 1901

Email : alain.mennetrier@wanadoo.fr